

DECRET N° 77/200 du 26/4/77
portant nomination de Monsieur BOUKAMA Paul-
Marie, Administrateur des SAF, en qualité
de Directeur de l'IMPRIMERIE NATIONALE.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;

Vu l'acte n° 001/PCT/GF du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunéra-
tion des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres
du Conseil des Ministres ;

Sur décision du Comité Militaire du Parti ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article premier. - Monsieur BOUKAMA Paul-Marie, Administrateur des SAF, est
nommé Directeur de l'IMPRIMERIE NATIONALE.

Article 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République Popu-
laire du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 26 Avril 1977

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

COMMANDANT LOUIS SILVAIN GOM. -

Le Ministre de l'Information,
des Postes et Télécommunications

Captaine Célestin GOM-FOUTOU. -

Pour le Ministre des Finances en mission,
le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
Chargé du Plan

François BITA. -

COLONEL JOACHIM YHOMBE OPANGO. -

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUSSOU PO. -